

# BOUCLES DRÔME-ARDÈCHE 2021

Note aux médias  
sur les conditions de travail  
dans le contexte de crise sanitaire de la Covid-19



Chers représentants des médias,

Depuis le mois de mars 2020, la pandémie de coronavirus (Covid-19) a lourdement impacté le cyclisme mondial. De très nombreuses épreuves internationales ont été annulées ou reportées, Les compétitions ont repris très progressivement depuis le début du mois de juillet 2020.

Étant donné le contexte sanitaire général encore fragile, **nous devons tous prendre nos responsabilités pour ne pas contribuer à l'aggravation de la situation.**

Les conditions de travail de l'ensemble des participants à l'évènement seront différentes de ce que nous avons connu précédemment. **En premier lieu, en France comme dans tous les pays accueillant des compétitions cyclistes internationales, la réglementation nationale en vigueur s'imposera à tous les participants des Boucles Drôme Ardèche.**

L'UCI (Union Cycliste Internationale) a publié le 19 juin 2020, [le protocole des conduites à tenir dans le cadre de la reprise des compétitions de cyclisme sur route de la saison 2020](#). En ligne avec ce document référence pour l'organisation de courses cyclistes dans le contexte du Covid-19, **le principe de bulle des équipes et du peloton est appliqué.**

L'ensemble des espaces habituels réservés aux médias (Centre de presse, zone mixte, départ, arrivée et podium pour les photographes notamment) sera ainsi maintenu mais avec des restrictions d'accès qui devront permettre d'assurer la sécurité de tous. Seul le **parking des bus** équipes sera fermé afin de préserver la bulle équipe étanche. La **distanciation sociale** sera réglementaire et quand celle-ci ne pourra pas être assurée en extérieur, **le port du masque** deviendra obligatoire. Le port du masque sera la règle dans tous les lieux fermés (centre de presse, zone mixte, etc.), ainsi que pour réaliser toute interview.

**Le non-respect des consignes entraînera l'exclusion du contrevenant des Boucles Drôme Ardèche.**

## **ACCRÉDITATIONS**

L'ensemble des catégories de journalistes (TV-radio, presse et photographes) ont accès à la course. **Les journalistes doivent s'engager à lire et accepter le présent document pour pouvoir procéder à leur demande d'accréditation.** L'ensemble des demandes feront l'objet d'un examen en fonction des possibilités d'accueil.

## **TESTS PCR**

Pour accéder aux épreuves, **les journalistes accrédités doivent obligatoirement présenter à l'organisation, la veille de leur arrivée sur site, un test RT-PCR nasopharyngé ou salivaire négatif, réalisé 72h avant le début des courses.**

Le test sera validé par un médecin dédié.

## **CENTRE DE PRESSE**

La disposition du Centre de presse obéira à la règle de distanciation sociale, notamment entre les postes de travail (150 centimètres). Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition par l'organisateur. Un nettoyage régulier sera effectué.

Afin de garantir le meilleur niveau de sécurité, **le port du masque sera obligatoire dès l'accès. Les masques devront être conservés en déplacement et au poste de travail.**

Les allées entre les rangées de tables ne devront être utilisées que pour circuler (et non pour rester et discuter).

**Les journalistes seront placés** et conserveront le même emplacement durant chaque épreuve.

Dans le cas où les journalistes souhaiteraient manger en salle de presse, **le snacking devra être effectué au poste de travail.**

## **ZONE MIXTE**

Le principe de la zone mixte (ZM) est maintenu pour l'ensemble des journalistes (à l'exception comme c'est d'usage des photographes). La ZM est redimensionnée et adaptée pour répondre aux impératifs de sécurité. **L'accès à la ZM sera conditionné au port du masque par les journalistes.** Un espace réglementaire sera maintenu entre le couloir des athlètes et les espaces médias. Ces derniers devront impérativement utiliser **une perche pour fixer leur appareil d'enregistrement.**

## **PHOTOGRAPHES**

**Le nombre de photographes sera limité sur la ligne de départ et sur la ligne d'arrivée.**

**Tout photographe en action, devra obligatoirement maintenir la distanciation sociale de 2 mètres avec le coureur, sous peine de se voir retirer son accréditation.** Afin de renforcer la préservation de la bulle peloton, **le port du masque sera obligatoire sur la ligne d'arrivée.**

**La procédure de distribution et collecte des chasubles est adaptée :** le retrait se fera exclusivement au centre de presse aux heures d'ouverture (contre caution uniquement ou pièce d'identité).

**Une chasuble sera nominative** (une même chasuble ne pourra être utilisée par plusieurs photographes).

## **PARKING BUS ÉQUIPES**

Comme indiqué précédemment, **le parking bus équipes est considéré comme un espace appartenant à la bulle équipes/peloton.** En conséquence, aucune autre famille que celle des athlètes et du staff habilité ne pourra y accéder.

Ceci vaut pour les médias, les partenaires, invités, etc. Les journalistes ne pourront pas rencontrer les coureurs dans cette zone

## **CONCLUSION**

Ces dispositions peuvent être amenées à être adaptées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, de l'état des connaissances scientifiques, et des décisions prises par les autorités compétentes à la date de l'événement.

L'organisateur prendra les mesures nécessaires pour être en ligne avec la réglementation applicable.

## **CONTACT**

- **Responsable presse**

**Céline Combier / Agence YP Médias**

+33 (0)6 72 70 56 75 - [celine@ypmedias.com](mailto:celine@ypmedias.com)

***En soumettant votre demande d'accréditation, vous déclarez avoir lu et accepté la note aux médias sur les conditions de travail des Boucles Drôme Ardèche.***